

*Pôle communication*  
*Tél. : 24 66 40*

Mardi 6 septembre 2016

## DOSSIER DE PRESSE

### **Prévenir le risque routier dès l'école primaire**

**Hélène Iékawé, membre du gouvernement en charge notamment de l'enseignement, assistera à une séquence d'apprentissage sur l'éducation à la sécurité routière mercredi 7 septembre, à l'école Jacques-Trouillot à Rivière-Salée, dans une classe de CE2. La séance d'apprentissage aura lieu entre 9 h 30 et 10 h 45 et s'organisera en deux étapes :**

- **Une séance d'apprentissage, suivie d'une évaluation en classe,**
- **Une séance en situation sur la piste de sécurité routière de l'école.**

#### **Les missions de la Direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (DENC) dans le Plan quinquennal de la sécurité routière**

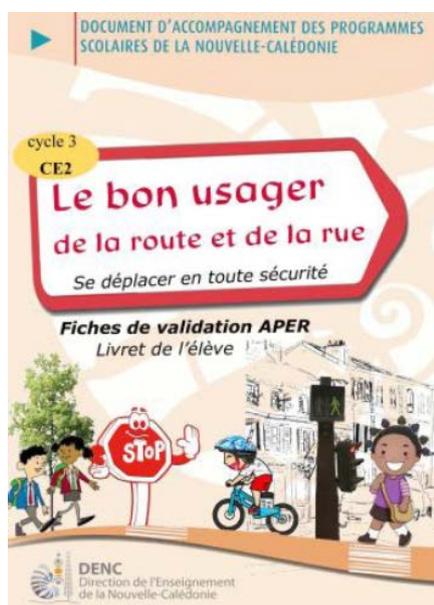
Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a fait de l'insécurité routière une de ses priorités. Suite au Conseil permanent de la sécurité routière (CPSR) qui a eu lieu en 2013, le deuxième Plan quinquennal de la sécurité routière (PQSR) 2014-2018 a été lancé. Ce nouveau PQSR s'articule autour de trois axes :

- La répression,
- La communication,
- La formation et la prévention.

C'est dans le dernier axe que la Direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie s'est vue confier des objectifs à réaliser sur cinq ans et incluant :

- la formation des enseignants du premier degré pour l'enseignement de la sécurité routière à l'école primaire,
- l'élaboration d'outils d'accompagnement à l'enseignement de la sécurité routière à l'école primaire,
- la mise en place d'un dispositif de validation par *l'Attestation de première éducation à la route* (APER) à la fin de la scolarité à l'école primaire.

## Accompagner l'enseignement de la sécurité routière à l'école : les outils pédagogiques



Les programmes de l'école primaire prévoient l'enseignement de la sécurité routière dans les disciplines « *Devenir élève* » dès la maternelle, et « *Instruction civique et morale, vivre et construire ensemble* » pour les élèves de CP au CM2, afin qu'ils deviennent de bons usagers de la route et de la rue.

Mi-juillet 2016, l'ensemble des élèves de cycle 3 (CE2, CM1, CM2) de Nouvelle-Calédonie a reçu le livret de validation de l'APER (Attestation de Première Éducation à la Route). Celui-ci permet l'acquisition progressive des compétences de sécurité routière et se décline en trois axes : être piéton, être passager, être rouleur.

Ces outils pédagogiques sont produits par un groupe de travail « sécurité routière » composé de conseillers pédagogiques, du référent sécurité routière de la Province Nord, d'un commandant de la gendarmerie nationale, d'un représentant de l'association

Prévention routière et d'un représentant de la Direction des infrastructures, de la topographie et des transports terrestres (DITTT).

Parallèlement, un concours intitulé « La route et moi » initié par le gouvernement depuis l'an dernier est proposé aux établissements scolaires. Une trentaine de classes réparties sur l'ensemble des trois provinces s'est inscrite cette année. L'affiche gagnante du concours de 2015 a été diffusée dans toutes les écoles pour illustrer cette thématique et fédérer des projets au service de cet apprentissage civique.

Retrouvez la version numérisée de ces livrets APER sur [www.denc.nc](http://www.denc.nc)

[http://www.denc.gouv.nc/portal/page/portal/denc/pedagogie/domaines\\_disciplines/compsociv](http://www.denc.gouv.nc/portal/page/portal/denc/pedagogie/domaines_disciplines/compsociv)